



KPMG Entreprises
Limousin Vienne
Parc d'activités Romanet
25, rue Hubert Curien
CS 63 814
87038 Limoges Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)5 55 11 37 00
Télécopie : +33 (0)5 55 34 74 42
Site internet : www.kpmg.fr

Cerinnov Group SA

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2018
Cerinnov Group SA
2 rue Columbia - 87000 Limoges
Ce rapport contient 47 pages

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société allemande d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance
inscrits au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Echo
2 avenue Gambetta
92099 Paris la Défense Cedex
Capital : € 457 100 E
Code APE 8800Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



**KPMG Entreprises
Limousin Vienne**
Parc d'activités Romanet
25, rue Hubert Curien
CS 63 814
87038 Limoges Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)5 55 11 37 00
Télécopie : +33 (0)5 55 34 74 42
Site internet : www.kpmg.fr

Cerinnov Group SA

Siège social : 2 rue Columbia - 87000 Limoges
Capital social : € 725 365

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'Assemblée Générale de la société Cerinnov Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Cerinnov Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

La note 2.3.4 de l'annexe décrit les règles d'activation et les méthodes de valorisation des projets de développement enregistrés en immobilisations incorporelles et la note 4 en détail les principales composantes. Nous nous sommes assurés de la valorisation de ces immobilisations en cours et du caractère approprié de l'estimation retenue.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on

peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Limoges, le 16 avril 2019

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Sébastien Guérit
Associé

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

ACTIF	Notes	31-déc.-18	31-déc.-17
En milliers d'euros			
		Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles.....	4	3 616	1 996
Ecart d'acquisition.....	5	3 123	2 134
Immobilisations corporelles.....	6	1 922	725
Immobilisations financières.....	7	134	105
Titres mis en équivalence.....		-	-
Total Actif Immobilisé		8 795	4 960
Stocks et en-cours.....	8	2 381	1 837
Clients et comptes rattachés.....	9	8 605	5 166
Autres créances et comptes de régularisation.....	9	3 203	2 761
Valeurs mobilières de placement.....	10	-	203
Disponibilités.....	10	3 749	5 687
Total Actif		26 733	20 613

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ

PASSIF	Notes	31-déc-18	31-déc-17
En milliers d'euros			
Capital.....		725	713
Primes liées au capital.....		10 118	9 690
Réserves.....		372	1 718
Réserves de conversion groupe.....		(1)	(12)
Résultat de l'exercice.....		(938)	(1 267)
Autres.....		(53)	(86)
Total Capitaux Propres	11	10 223	10 756
Intérêts hors groupe.....		10	34
Total Intérêts Minoritaires	12	19	34
Provisions	13	470	348
Avances remboursables.....	14	783	933
Emprunts et dettes financières.....	15	7 340	3 775
Fournisseurs et comptes rattachés.....	16	3 137	2 150
Autres dettes et comptes de régularisation.....	16	4 770	2 618
Total Passif		26 733	20 613

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

COMPTE DE RESULTAT	Notes	31-déc.-18	31-déc.-17
En milliers d'euros			
Chiffre d'affaires	18	18 024	14 151
Production immobilisée.....		1 590	777
Autres produits d'exploitation.....	19	945	1 509
Total Produits d'exploitation.....		20 559	16 437
Achats consommés.....		(9 243)	(7 810)
Autres charges d'exploitation.....	20	(4 399)	(3 175)
Charges de personnel.....	21	(6 389)	(5 759)
Impôts et taxes.....		(291)	(219)
EBITDA		239	(526)
Var. nettes des amortissements et des dépréciations.....	22	(424)	(466)
Résultat d'exploitation		(185)	(992)
Résultat financier	23	(87)	(146)
Résultat courant des sociétés intégrées		(272)	(1 139)
Résultat exceptionnel	24	(260)	8
Impôt sur les résultats.....	25	50	142
Résultat net des sociétés intégrées		(482)	(989)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition.....	5	(481)	(320)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(963)	(1 308)
Intérêts minoritaires.....	12	25	41
Résultat net (part du groupe)		(938)	(1 267)
Résultat par action (en euros).....		- 0,26	- 0,36
Résultat dilué par action (en euros).....		- 0,26	- 0,36

Sur la détermination du résultat dilué par action, cf. Note 2.3.13 – Résultat net par action

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros

	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres			Total	Capitaux propres part du groupe
					Sortis de comptabilisation	Taux d'échange	Autres		
Situation en date du 01/01/2017	698	8 971	252	1 449	11	(91)	-	(1)	11 397
Affectation résultat N-1	-	-	1 440	(1 440)	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	15	718	12	-	-	-	-	-	746
Variation de l'auto-contrôle	-	-	-	-	-	(27)	-	(27)	(27)
Variation des taux de change	-	-	-	-	(63)	-	-	(63)	(63)
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	(1 267)	-	-	-	-	(1 267)
Situation en date du 31/12/2017	713	9 689	2 718	(1 267)	(52)	(91)	-	(98)	10 758
Affectation résultat N-1	-	-	(1 267)	1 267	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	13	428	(78)	-	-	-	-	-	363
Variation de l'auto-contrôle	-	-	-	-	-	33	-	33	33
Variation des taux de change	-	-	-	0	11	-	-	11	11
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	(938)	-	-	-	-	(938)
Situation en date du 31/12/2018	726	10 117	2 640	(938)	(41)	(58)	-	(99)	10 223

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	31-déc.-18	31-déc.-17
En milliers d'euros		
Résultat net total des sociétés consolidées	(963)	(1 308)
Élimination des amortissements et provisions	1 104	671
Élimination de la variation des impôts différés	(76)	(193)
Élimination des plus ou moins values de cession	20	(29)
Marge brute d'autofinancement	85	(859)
Variation des stocks liée à l'activité	31	247
Variation des créances liées à l'activité	(3 528)	3 641
Variation des dettes liées à l'activité	2 773	(3 770)
Flux net généré par (affecté à) l'activité	(639)	(741)
Acquisition d'immobilisations	(2 857)	(1 112)
Cession d'immobilisations	38	68
Incidence des variations de périmètre	(2 216)	(2 686)
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	(5 035)	(3 730)
Augmentations (réductions) de capital	449	746
Subventions d'investissements reçues	116	-
Emissions d'emprunts	3 165	2 609
Remboursements d'emprunts	(1 158)	(1 194)
Cession (acq.) nette actions propres	(27)	(27)
Flux net provenant du (affecté au) financement	2 545	2 133
Incidence de la variation des taux de change	14	(119)
Variation de trésorerie	(3 115)	(2 458)
Trésorerie d'ouverture	5 887	8 344
Trésorerie de clôture	2 772	5 887

Les disponibilités sont détaillées en Note 10 – Disponibilités.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

NOTE 1 – Nature de l'activité et événements significatifs

1.1 – Information relative à la société et à son activité

Cerinnov Group (« la Société ») est une société anonyme, de droit français, mère du Groupe. Elle est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Limoges sous le numéro 419 772 181.

Le Groupe est spécialisé dans le développement de solutions innovantes pour la fabrication d'équipements de production. Fort de nombreux brevets mondiaux et acteur du Pôle Européen de la Céramique, le Groupe se place comme un acteur majeur dans son secteur.

Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 2 rue de Columbia – 87000 Limoges.

1.2 – Evénements marquants de l'exercice

Acquisition de la société CRISTALLERIE DE SAINT PAUL

Le 28 juin 2018, CERINNOV GROUP a acquis 100% du capital et des droits de vote de la société CRISTALLERIE DE SAINT PAUL.

Le prix retenu pour l'acquisition de 100% du capital est de 2,5 M€, dont 2,05 M€ en numéraire 0,45 M€ par voie d'un apport en nature approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de CERINNOV GROUP du 28 juin 2018.

Cet apport en nature a donné lieu à l'émission de 63 118 actions nouvelles de CERINNOV GROUP émises au prix de 7,13€ par action, soit un montant global de 0,45 M€. Ces actions nouvelles représentent 1,74% du capital social et 1,2% des droits de vote de CERINNOV GROUP.

Les actionnaires cédants bénéficieront en outre d'un complément de prix d'un montant maximal de 0,5 M€ payable sous réserve du respect de certains objectifs de marge opérationnelle au titre des exercices 2018 à 2020.

Le résultat de la société CRISTALLERIE DE SAINT PAUL est intégré dans les comptes consolidés à compter du 1er juillet 2018.

Les informations pro forma présentées ci-dessous, ont été établies pour permettre une lecture à périmètre comparable, comme si la société CRISTALLERIE DE SAINT PAUL avaient été acquises au 1er janvier 2017. Elles ont une valeur purement illustrative et traitent d'une situation hypothétique ; par conséquent elles ne représentent pas la situation financière ou les résultats effectifs de la Société.

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2018 Proforma	31/12/2017 Proforma
En milliers d'euros		
Chiffre d'affaires	19 253	16 274
Production immobilisée.....	1 590	777
Autres produits d'exploitation.....	947	1 707
Total Produits d'exploitation.....	21 790	18 758
Achats consommés.....	(9 666)	(8 607)
Autres charges d'exploitation.....	(4 666)	(3 642)
Charges de personnel.....	(6 716)	(6 446)
Impôts et taxes.....	(312)	(257)
EBITDA	430	(194)
Var. nettes des amortissements et des dépréciations.....	(463)	(543)
Résultat d'exploitation	(33)	(738)
Résultat financier	(88)	(149)
Résultat courant des sociétés intégrées	(121)	(887)
Résultat exceptionnel	(259)	(30)
Impôt sur les résultats.....	12	107
Résultat net des sociétés intégrées	(368)	(809)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition.....	(481)	(320)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(849)	(1 129)
Intérêts minoritaires.....	25	41
Résultat net (part du groupe)	(824)	(1 087)

1.3 - Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

NOTE 2 – Principes comptables et règles de consolidation

2.1 – Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les règles et méthodes comptables appliqués sont conformes au règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable le 29 avril 1999 actualisé par le règlement 2005-10 du 3 novembre 2005 et le règlement ANC 2015-07 du 23 novembre 2015 applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

2.2 – Modalités de consolidation

2.2.1 – Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale,
- les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle,
- les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les filiales ou participations non significatives ne sont pas consolidées.

2.2.2 – Devise retenue et méthodes de conversion appliquées aux sociétés étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe ainsi que les notes aux états financiers sont présentés en milliers d'euros. Ils ont été préparés sur la base des comptes des sociétés de la zone euro établis en euros et des comptes des sociétés étrangères établis dans leur devise de fonctionnement et convertis en euros.

Les états financiers des sociétés étrangères sont convertis selon les principes suivants :

- au cours de clôture pour les comptes de bilan,
- au taux moyen annuel pour les comptes de résultat.

Les différences de change ainsi dégagées sont comptabilisées en écarts de conversion dans les capitaux propres.

L'écart de conversion résultant de l'impact de la variation du taux de change entre l'ouverture et la clôture et d'autre part de l'utilisation de taux différents pour le compte de résultat et le bilan est inclus dans les capitaux propres consolidés dans le poste « réserves de conversion ».

Les cours de conversion appliqués sont les suivants :

Pays	Devise	Cours clôture	Cours moyen	Cours clôture	Cours moyen
		31/12/2018	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2017
Zone Euro	Euro	1	1	1	1
ROYAUME UNI	Livre Sterling	0.89	0.88	0.89	0.88
USA	Dollar US	1.15	1.18	1.20	1.13

2.2.3 – Date de clôture

Les comptes consolidés ont été réalisés au 31 décembre.

Toutes les sociétés du groupe clôturent à cette date.

2.3 – Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux des sociétés consolidées, établis en accord avec les principes comptables et les réglementations de leurs pays respectifs, font l'objet de retraitements pour se conformer aux principes comptables du Groupe.

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- Maintien des coûts historiques,
- Continuité d'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes.

2.3.1 – Reconnaissance du chiffre d'affaires

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- réalisé c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- et acquis à l'exercice.

Les produits probables, à l'inverse des charges probables, ne peuvent pas être comptabilisés. Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les livraisons ou expéditions et les prestations de services non réalisées à la clôture d'un exercice ayant donné lieu à une facturation sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Certaines ventes réalisées par le Groupe constituent des contrats à long terme au sens de l'article 622-1 du Plan Comptable Général. La méthode à l'avancement, considérée par le Comité de la Réglementation Comptable comme la méthode préférentielle (Règlement 99.02) pour la comptabilisation des contrats à long terme, est appliquée.

Les principaux produits issus des activités du Groupe sont comptabilisés de la manière suivante :

Vente d'équipements industriels :

Le Groupe fabrique et commercialise des équipements industriels dans les domaines suivants :

- Les machines
- Les fours

Les ventes de biens sont comptabilisées lors du transfert de propriété aux clients. Le transfert de propriété et des risques est réalisé, en fonction des contrats, soit à l'expédition soit à l'installation des biens.

Les biens font généralement l'objet d'une garantie de douze mois. Des procédures de tests étant réalisées avant toute expédition, le Groupe n'a pas, historiquement, constaté de coûts significatifs liés aux garanties.

Vente de consommables et pièces détachées :

Ces ventes comprennent les ventes d'outillages, de moules, de consommables et de pièces détachées. Les produits sont comptabilisés à la date de transfert de propriété au client intervenant à la livraison.

Prestations de services

Le Groupe réalise des opérations de maintenance, de service après-vente, de dépannage et des études. Ces prestations sont reconnues en produits lorsque le service a été rendu.

Méthode à l'avancement

La méthode à l'avancement est utilisée pour les projets « usine - clé en main » et pour toutes les affaires significatives en-cours.

Les modalités d'application de cette méthode au niveau du Groupe sont les suivantes :

- Si l'entreprise est en mesure d'estimer de façon fiable le résultat à terminaison, le résultat est constaté à l'avancement en appliquant au résultat à terminaison le pourcentage d'avancement ;
- Si l'entreprise n'est pas en mesure d'estimer de façon fiable le résultat à terminaison, aucun profit n'est dégagé ;
- Dans le cas où le résultat pourrait être déterminé de manière fiable, si le résultat à terminaison estimé est négatif, une perte à terminaison doit être constatée immédiatement sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement ;

Le pourcentage d'avancement d'un projet est déterminé par le rapport entre les dépenses engagées à la date d'arrêté des comptes et les charges prévisionnelles du projet.

2.3.2 - Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe.

Les activités du Groupe constituent un seul secteur d'activité relatif à la production et la vente de machines pour les industries de la céramique et du verre. Le Groupe dispose cependant d'informations sur le chiffre d'affaires par nature de produits et services, par secteur de débouchés et par zone géographique de vente.

2.3.3 – Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition constaté lors d'une prise de participation, égal à la différence, à la date d'acquisition, entre le prix d'achat des titres de participation (frais d'acquisition compris) et la valeur réestimée des actifs et passifs des sociétés achetées, est affecté aux postes appropriés du bilan consolidé, la partie non affectée étant inscrite soit à la rubrique écarts d'acquisition à l'actif du bilan, soit en provision pour risques au passif.

Le groupe a choisi de conserver les durées d'utilisation antérieurement déterminées avant l'application du règlement ANC 2015-07 pour tous les écarts d'acquisition et fonds de commerce inscrits au bilan consolidé, soit un plan d'amortissement sur 10 ans. Ils font l'objet d'une dépréciation complémentaire si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

2.3.4 – Frais de recherche et développement

Le Groupe réalise des projets de recherche et développement de deux catégories différentes :

- des projets collaboratifs pour lesquels le Groupe est partenaire ;
- des projets internes (pour le Groupe) ;

Les frais de développement sont portés à l'actif lorsque les projets ont une durée de réalisation supérieure à un an et que le montant de dépenses prévisibles est significatif. Ils sont composés de coûts liés spécifiquement au développement d'un produit et sont évalués à leur coût de production.

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que le Groupe peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- Le Groupe a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- Le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le Groupe et portés à l'actif concernent essentiellement des projets d'innovation stratégique industrielle faisant l'objet d'un suivi annuel individualisé par projet et ayant de

sérieuses chances de réussite commerciale. Les frais de développement ne remplissant pas les critères d'activation sont comptabilisés en charges.

Les éléments constitutifs des frais immobilisés sont des dépenses de personnel, des frais généraux internes et des achats externes.

Les coûts de production sont comptabilisés en « immobilisations en cours » jusqu'à la fin du programme. A compter de cette date, ils sont virés à un compte d'immobilisation incorporelle et amortis selon le mode linéaire sur une durée de 3 à 10 ans en fonction de la durée estimée de consommation des avantages économiques futurs.

Les travaux correspondant à la phase de recherche sont comptabilisés en charge sur la période au cours de laquelle ils sont engagés.

2.3.5 – Immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément au règlement CRC n°2004-06, les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation :

Frais de recherche et développement	3 à 10 ans
Logiciels	1 à 7 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	1 à 10 ans
Installations générales et agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	1 à 5 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 7 ans
Mobilier	4 à 10 ans

2.3.6 – Titres de participation non consolidés et autres immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur valeur brute, constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.3.7 – Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au dernier prix d'achat.

Les produits fabriqués (en-cours et finis) sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est inférieure à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente.

2.3.8 – Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

Avances remboursables

Les avances remboursables correspondent à des avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société. Selon les conventions, le remboursement peut être, dans certains cas, conditionnel au succès du projet.

Dettes financières

Les dettes financières sont valorisées à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

2.3.9 – Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, il s'agit alors d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

2.3.10 – Opérations en devises

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du cours de change officiel en vigueur à la clôture du bilan ou du taux de la couverture de change mise en place le cas échéant.

Conformément à la méthode préférentielle du règlement 99-02, pour les créances et dettes libellées dans les devises des pays situés hors zone euro, les pertes ou profits latents résultant de cette conversion des transactions, sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé sous la rubrique « charges ou produits financiers ».

2.3.11 – Engagements de retraite

Les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat.

2.3.12 – Comptabilisation des impôts différés

Certains retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidés ainsi que certains reports d'imposition existant dans les comptes sociaux peuvent dégager des différences temporaires entre la base imposable fiscalement et le résultat retraité.

Ces différences temporaires donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

Les impôts différés actifs ne sont généralement constatés qu'à hauteur des passifs, sauf lorsqu'il existe une très forte probabilité de pouvoir récupérer cet impôt sur les sociétés. Dans le cas où leur utilisation reste aléatoire, l'économie d'impôt n'est constatée qu'au fur et à mesure de l'imputation effective des déficits fiscaux correspondants.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.

Les retraitements d'impôt sur les sociétés étrangères sont effectués au taux d'imposition du pays concerné.

2.3.13 – Résultat net par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dérivés en actions ordinaires.

Les emprunts obligataires ont été remboursés avant l'introduction en bourse et les bons de souscription attachés ont été exercés. Il n'y a donc plus de retraitements entre le résultat net par action et le résultat net dilué par action.

2.3.14 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les éléments de natures exceptionnelles tels que définis par le plan comptable général. Il intègre également des éléments de nature courante, qui par leur montant et leur probabilité de survenance, revêtent un caractère exceptionnel.

2.3.14 – EBITDA

L'EBITDA (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization*) correspond au résultat d'exploitation avant variations nettes des dotations et reprises sur amortissements et provisions. Les provisions comprennent les provisions sur actifs immobilisés, sur actifs circulants et risques et charges.

2.4 – Changements de méthodes comptables

- Néant -

2.5 – Méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	
Comptabilisation des contrats de location-financement (Note 2.7.1)	Oui
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés (Note 2.3.11)	Oui
Étalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N / A
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif / passif	Oui
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice (Note 2.3.1)	Oui

2.6 – Dérogations

- Néant -

2.7 – Retraitements de consolidation

2.7.1 – Contrats de crédit-bail

Les biens financés par des contrats de crédit-bail figurent à l'actif et sont amortis suivant les principes d'amortissement du Groupe utilisés pour des immobilisations de même nature. Les engagements financiers correspondants sont portés dans les dettes financières.

2.7.2 – Transactions intra-groupe

Les opérations réalisées entre les sociétés du Groupe et figurant dans les comptes individuels au bilan et au compte de résultat sont neutralisées dans les comptes consolidés.

2.7.3 – Provisions sur éléments d'actif intra-groupe

Les dépréciations de titres de participation, de prêts, de comptes courants et de comptes clients existant à l'ouverture de l'exercice sont portées dans les réserves pour leur montant brut. Parallèlement, les dotations et reprises constatées dans l'exercice sont neutralisées dans le compte de résultat.

2.7.4 – Profits internes

Les profits internes sur stocks, les plus ou moins-values réalisées sur cessions internes d'immobilisations corporelles, incorporelles ou financières sont éliminés du compte de résultat.

2.7.5 – Homogénéité des méthodes comptables

Les actifs, les passifs, les charges et les produits des entreprises consolidées sont évalués et présentés selon des méthodes homogènes au sein du Groupe. En conséquence, des retraitements sont opérés dès lors que des divergences existent entre les méthodes comptables et leurs modalités d'application retenues pour les comptes individuels des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et celles retenues pour les comptes consolidés.

2.7.6 – Participation des salariés

La participation des salariés est reclassée, le cas échéant, conformément au règlement 99-02 du CRC dans le résultat d'exploitation dans le poste « charges de personnel ».

Il n'y a pas de participation des salariés dans les sociétés du Groupe.

2.7.7 – Frais d'établissement

En application du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le Groupe applique la méthode préférentielle consistant à comptabiliser en charges les frais de constitution, de transformation et de premier établissement.

2.7.8 – Crédit impôt recherche

En application du principe général de prédominance de la substance sur l'apparence propre aux comptes consolidés et, en particulier, de retraitement des écritures de nature fiscale prévus au Règlement 99-02, les crédits d'impôt recherche sont requalifiés en tant que subvention d'exploitation.

Pour les frais de développement immobilisés (voir Note 2.3.4 – Frais de recherche et développement), le crédit impôt recherche figurant dans le poste « Impôts sur les sociétés » dans les comptes sociaux est reclassé en « subvention d'exploitation » dans les comptes consolidés. L'activation correspondante fait l'objet d'un produit constaté d'avance et est rapportée au résultat au rythme de son amortissement dans les comptes sociaux.

Pour les frais de recherche et développement comptabilisés en charges, le crédit d'impôt recherche figurant dans le poste « Impôts sur les sociétés » dans les comptes sociaux est reclassé en « subventions d'exploitation » dans les comptes consolidés.

2.8 – Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le tableau des flux de trésorerie présente, pour la période, les entrées et les sorties de disponibilités et de leurs équivalents, classées en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Le Groupe définit la trésorerie disponible comme l'ensemble des instruments financiers qui lui permettent de gérer, sans prendre de risques significatifs, ses excédents ou ses besoins de trésorerie court terme. Elle comprend notamment :

- les valeurs mobilières de placement et autres placements à court terme aisément convertibles en disponibilités,
- les disponibilités bancaires, minorées des valeurs remises à l'encaissement à la clôture de l'exercice, mais non encore échues,
- les soldes bancaires créditeurs, ne faisant pas l'objet d'une confirmation à plus d'un an par un établissement financier, ainsi que les intérêts courus et non échus qui s'y rattachent.

Par ailleurs, les flux de trésorerie en provenance des filiales hors zone Euro sont convertis au taux moyen annuel des devises concernées. La variation calculée entre le taux moyen et le taux de clôture des devises est inscrite dans le tableau des flux de trésorerie sur la ligne « effets des variations de change sur la trésorerie nette ».

La ligne « incidence des variations de périmètre » correspond aux entrées ou sorties de périmètre, mais également aux variations de pourcentage de détention du Groupe dans les filiales au cours de l'exercice.

En cas d'acquisition, cette ligne comprend le coût d'acquisition des titres diminué de la trésorerie apportée. Les autres flux ne tiennent compte que des mouvements depuis la date d'acquisition de la société.

NOTE 3 – Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe regroupent les comptes de la société mère et des filiales dans lesquelles la société mère exerce directement un contrôle exclusif ou une influence notable. Les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Nom	SIREN ou équivalent	Siège social	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
Cerinnov Group SA	419 772 181	Limoges	Mère	Mère	IG
Cerinnov SAS	395 045 305	Limoges	100%	100%	IG
Cerinnov LTD	02993927	Stoke-on-Trent	100%	100%	IG
Cerinnov INC	46-3983942	Golden	90%	90%	IG
Wistra Cerinnov GMBH	217 5798 0886	Cologne	100%	100%	IG
Ceramifor LDA	509 600 875	Leiria	100%	100%	IG
Isostock LDA	510 387 705	Leiria	100%	100%	IG
Cristallerie de Saint Paul SAS	314 989 880	Condat sur Vienne	100%	100%	IG

Les entrées de périmètre sur l'exercice sont :

- CRISTALLERIE DE SAINT PAUL. Acquise le 28/06/2018 - Reprise de la situation nette au 30.06.2018 et intégration du résultat à compter du 01/07/2018

Les autres mouvements de périmètre sur l'exercice sont :

- WISTRA. Absorbée par la société CERINNOV avec effet rétroactif au 01.01.2018 : Pas d'impact sur la consolidation car CERINNOV et WISTRA étaient détenues à 100% par CERINNOV GROUP au 31.12.2017

La société ELMECERAM USA INC dont les comptes ne présentent pas un caractère significatif a été exclue du périmètre de consolidation.

NOTES ANNEXES AUX POSTES DE L'ACTIF

NOTE 4 – Immobilisations incorporelles

Les mouvements de l'exercice concernant les immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

VARIATION DES VALEURS BRUTES	31-déc-17	Acquisition	Diminution	Var. périmètre	Autres	31-déc-18
En milliers d'euros						
Frais de recherche & développement.....	1 321	-	-	-	-	1 321
Concessions, brevets & droits similaires.....	150	79	(9)	25	1	245
Fonds commercial.....	-	-	-	3	(3)	-
Immobilisations incorporelles en cours.....	1 079	1 707	(26)	-	-	2 760
Autres immobilisations incorporelles.....	1	55	-	-	0	56
Total valeurs brutes	2 550	1 841	(35)	28	(2)	4 382
VARIATION DES AMORTISSEMENTS	31-déc-17	Dotations	Reprises	Var. périmètre	Autres	31-déc-18
En milliers d'euros						
Amort/Prov. frais de rech. & développ.....	(455)	(146)	-	-	-	(602)
Amort/Prov. conc. brevets & dts similaires.....	(99)	(43)	7	(20)	(0)	(156)
Amort/Prov. fonds commercial.....	-	-	-	-	-	-
Amort/Prov. autres immos incorp.....	(0)	(0)	-	-	(0)	(0)
Total amortissements	(554)	(189)	7	(20)	(0)	(756)
Immobilisations incorporelles	1 996	1 643	(28)	8	(2)	3 626

Comme indiqué dans la note 2.3.3 les fonds de commerce ont été reclassés en écart d'acquisition selon le détail suivant :

- CERINNOV SAS 623K€
- WISTRA CERINNOV GMBH 245K€

Les frais de recherche et développement correspondent notamment :

- Au projet ANVAR METAL pour 306 K€ activé en 2003 et amorti sur 5 ans
- Au projet CERINJECT pour 379 K€ amorti sur 5 ans à compter du 01/07/2016
- Au projet FASIL pour 636 K€ amorti sur 9 ans à compter du 01/07/2017

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent notamment :

- Au projet FEZE pour 273 K€. Ce projet a débuté en 2014 et vise à la réalisation de fusibles écologiquement et économiquement efficace destinés à la protection des onduleurs à communication en tension ;
- Au projet CERAGRAD pour 294 K€. Ce projet a débuté en 2015 et a pour objet la fabrication de céramique transparente.
- Au projet CER e FACTORY pour 240 K€. Ce projet a débuté en 2017 et a pour objet la fabrication additive et l'impression 3D
- Au projet SUPPORTAGE HT pour 301 K€. Ce projet a débuté en 2017 et a pour objet la fabrication d'un four haute température (>1600°C).
- Au projet ROBOTCAM pour 231 K€. Ce projet a débuté en 2017 et a pour objet le développement de technologies de robotisation et d'asservissement par caméra pour l'industrie 4.0.
- Au projet TECHNOLOGIE TT pour 731 K€. Ce projet a débuté en 2017 et a pour but le développement et la mise sur le marché d'une technologie de décoration par total transfert pour l'industrie de la céramique et du verre.
- Au projet OPTION CSP pour 251 K€. Ce projet débuté en 2017 et a pour objet le développement de l'environnement des machines de coulage sous pression (séchoir, outillage robot, convoyeur spécial...)
- Au projet transformation numérique pour 293 K€.

En 2018, les frais de recherche et développement comptabilisés en charges s'élevaient à 2 462 K€.

NOTE 5 – Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition se présentent comme suit :

VARIATION DES VALEURS BRUTES	31-déc.-17	Acquisition	Diminution	Var. périmètre	Autres	31-déc.-18
En milliers d'euros						
Ecart d'acquisition.....	3 580	1 470	-	-	3	5 054
Ecart d'acquisition	3 580	1 470	-	-	3	5 054
VARIATION DES AMORTISSEMENTS	31-déc.-17	Dotations	Reprises	Var. périmètre	Autres	31-déc.-18
En milliers d'euros						
Amort/Pertes val. écart d'acquisition.....	(1 447)	(484)	-	-	-	(1 931)
Total amortissements	(1 447)	(484)	-	-	-	(1 931)
Ecarts d'acquisition	2 134	986	-	-	3	3 123

Compte tenu de leur nature, les écarts d'acquisition sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans.

Détail des écarts d'acquisition actifs :

ECARTS D'ACQUISITION ACTIFS	31-déc.-18			31-déc.-17
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
En milliers d'euros				
CERAMIFOR.....	1 989	(398)	1 590	1 790
CERINNOV SAS.....	1 254	(1 119)	135	40
CERINNOV LTD.....	92	(92)	0	-
CRISTALLERIE DE SAINT PAUL.....	1 473	(77)	1 397	-
WISTRA CERINNOV GMBH.....	245	(245)	-	139
Ecarts d'acquisition	5 054	(1 931)	3 123	1 969

Au cours de l'année 2008, la société CERINNOV Group a acquis 100% des titres de la SA CERINNOV HOLDING, qui détenait elle-même 99,98% de la SA ELMECTRAM. La valeur d'acquisition de ces titres s'élevait alors à 1 100 K€ et la quote-part de situation nette acquise à 469 K€ (sur la base des comptes clos au 31 décembre 2007). Cette

opération a généré en consolidation la comptabilisation d'un écart d'acquisition positif de 631 K€ amorti sur 10 ans.

Toujours au cours de l'année 2008, la société CERINNOV GROUP a acquis 100% des titres de la société CERINNOV UK. La valeur d'acquisition de ces titres s'élevait alors à 1 € et la quote-part de situation nette acquise à (92) K€ (sur la base des comptes clos au 31 décembre 2007). Cette opération a généré en consolidation la comptabilisation d'un écart d'acquisition positif de 92 K€ intégralement déprécié.

Enfin, la même année, la société CERINNOV GROUP a acquis 100% des titres de la société ELAMCERAM USA INC. Cependant, cette société étant non significative et n'ayant plus d'activité depuis 2005, elle a été laissée en dehors du périmètre de consolidation. Aucun écart d'acquisition n'a donc été constaté.

Au cours de l'année 2017, la société CERINNOV GROUP a acquis 100% des titres de la société CERAMIFOR pour 3 010 K€ auxquels s'ajoutent des frais d'acquisition de 98 K€. La situation nette retraitée acquise s'est élevée à 1 119K€. Cette opération a généré en consolidation la comptabilisation d'un écart d'acquisition positif de 1 989 K€ amorti sur 10 ans.

Le 28/06/2018, la société CERINNOV GROUP a acquis 100% des titres de la société CRISTALLERIE DE SAINT PAUL pour 2 500 K€ auxquels s'ajoutent des frais d'acquisition de 52 K€. La situation nette retraitée acquise s'est élevée à 1 111K€. Cette opération a généré en consolidation la comptabilisation d'un écart d'acquisition positif de 1 470 K€ amorti sur 10 ans à compter du 01/07/2018. Cet écart d'acquisition sera ultérieurement réajusté pour tenir compte des compléments de prix à verser.

NOTE 6 – Immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice concernant les immobilisations corporelles se présentent comme suit :

VARIATION DES VALEURS BRUTES	31-déc.-17	Acquisition	Cessions	Var. périmètre	Autres	31-déc.-18
En milliers d'euros						
Agencement terrains.....	-	-	-	106	-	106
Constructions.....	-	7	-	317	-	324
Installations tech, matériel & outillage.....	1 194	708	(1)	634	(0)	2 534
Autres immobilisations corporelles.....	664	303	(60)	336	4	1 248
Immobilisations corporelles en cours.....	110	3	-	5	-	118
Total valeurs brutes	1 968	1 013	(61)	1 308	4	4 323
Dont crédit-bail	27	60	(14)	23	-	127
VARIATION DES AMORTISSEMENTS	31-déc.-17	Dotations	Rapprises	Var. périmètre	Autres	31-déc.-18
En milliers d'euros						
Amt/Prov. Agencement terrains.....	-	(3)	-	(65)	-	(69)
Amt/Prov. constructions.....	-	(10)	-	(185)	-	(195)
Amt/Prov install tech, matériel & outill.....	(820)	(205)	-	(384)	0	(1 409)
Amt/Prov. autres immobilisations corp.....	(424)	(131)	58	(235)	(3)	(734)
Total amortissements	(1 244)	(350)	58	(869)	(3)	(2 407)
Dont crédit-bail	(32)	(31)	14	(62)	-	(111)
Immobilisations corporelles	725	670	(3)	529	1	1 922
Dont crédit-bail	5	29	-	24	-	77

NOTE 7 – Immobilisations financières

Les mouvements de l'exercice concernant les immobilisations financières se présentent comme suit :

VARIATION DES VALEURS BRUTES	31-déc.-17	Acquisition	Cessions	Var. périmètre	Autres	31-déc.-18
En millions d'euros						
Autres créances rattachées à des participations.....	1	-	-	1	-	1
Prêts, cautionnements et autres créances.....	104	56	(27)	0	0	133
Total valeurs brutes	105	56	(27)	1	0	134
VARIATION DES AMORTISSEMENTS	31-déc.-17	Dotations	Reprises	Var. périmètre	Autres	31-déc.-18
En millions d'euros						
Prov. prêts, cautionnements et autres créances.....	-	-	-	-	-	-
Total amortissements	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	105	56	(27)	1	0	134

La ligne « Prêt, cautionnements et autres créances » correspond à des dépôts de garantie versés.

Dans la continuité de l'introduction en bourse, la société a souscrit un contrat de liquidité.

Au 31/12/2018, ce contrat de liquidité se répartit comme suit :

- Espèces : 38 086 €
- Actions propres : 52 768€. Ce montant a été porté en diminution des capitaux propres consolidés conformément au §271 du règlement CRC 2005-10.

NOTE 8 – Stocks et en-cours

Le détail du poste « Stocks et en-cours » se présente comme suit :

STOCKS ET EN-COURS	31-déc-18			31-déc-17
	Brut	Provisions	Net	Net
En milliers d'euros				
Stocks MP, fournitures et aut. appro.....	1 602	(163)	1 439	1 091
Stocks - en-cours de production.....	565	(109)	456	446
Stocks -pds finis et Intermédiaires.....	570	(84)	486	300
Total stocks et en-cours	2 737	(356)	2 381	1 837

Les stocks d'en-cours de production comprennent les machines en cours de réalisation valorisées au coût de production.

NOTE 9 – Créances d'exploitation et comptes de régularisation

Les créances d'exploitation s'analysent comme suit :

CRÉANCES D'EXPLOITATION En milliers d'euros	31-déc.-18			31-déc.-17
	Brut	Provisions	Net	Net
Clients et comptes rattachés.....	8 990	(384)	8 605	5 166
Total Clients et comptes rattachés	8 990	(384)	8 605	5 166
Créances sur personnel & org. sociaux.....	16		16	5
Créances fiscales - hors IS.....	724		724	298
Impôts différés - actif.....	304		304	254
Etat, impôts sur les bénéfices.....	1 064		1 064	1 639
Autres créances.....	726		726	499
Total Autres créances	2 834	-	2 834	2 696
Charges constatées d'avance	368		368	66
Comptes de régularisation	368	-	368	66
Total créances	12 192	(384)	11 808	7 928

Dont :

- A moins d'un an	11 906	(384)	11 522	7 801
- A plus d'un an et moins de 5 ans	286		286	127
- A plus de 5 ans				

Les créances clients ont une échéance intégralement à moins d'un an et, au 31 décembre 2018, la provision pour créances douteuses s'élève à 384 K€ représentant 4,27% des créances.

Les créances fiscales hors IS correspondent principalement à la TVA.

Les impôts différés correspondent d'une part aux impôts différés liés aux retraitements de consolidation (notamment retraitement de crédit-bail et différences temporaires liées aux indemnités de départ à la retraite) et d'autre part aux impôts différés liés à l'activation des déficits (cf. Note 25 – Impôts).

Au 31 décembre 2018, la créance de Crédit Impôt Recherche s'élève à 738 K€.

Au 31 décembre 2018, le poste « Autres créances » comprend notamment

- les acomptes fournisseurs pour 75 k€
- le solde des subventions à recevoir pour 438 k€

NOTE 10 – Disponibilités

Les montants et variations des postes constitutifs des valeurs mobilières et disponibilités sont les suivants :

DISPONIBILITES	31-déc.-18	31-déc.-17
En milliers d'euros		
Valeurs mobilières de placement.....	-	203
Disponibilités.....	3 749	5 687
Trésorerie active	3 749	5 889
Concours bancaires (trésorerie passive).....	977	3
Trésorerie passive	977	3
Trésorerie nette	2 772	5 887

NOTES ANNEXES AUX POSTES DU PASSIF

NOTE 11 – Capitaux propres

Le capital s'élève à 725 K€ au 31/12/2018 contre 713 K€ au 31/12/2017, soit une hausse de 13 K€ correspondant à la valeur nominale de l'apport en nature de la société CRISTALLERE DE SAINT PAUL. Il est composé de 3 626 824 titres d'une valeur nominale de 0,2 euros.

NOTE 12 – Intérêts minoritaires

La variation des intérêts minoritaires s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres		Total	Capitaux propres part des minoritaires
			Parts de copropriété	Autres		
Situation en date du 01/01/2017	8	70	5	-	5	88
Affectation résultat N-1	70	(70)	-	-	-	-
Variation des taux de change	-	-	(8)	-	(8)	(8)
Part des minoritaires dans le résultat	-	(41)	-	-	-	(41)
Situation en date du 31/12/2017	78	141	(1)	-	(1)	94
Affectation résultat N-1	(41)	41	-	-	-	-
Variation des taux de change	-	-	1	-	1	1
Part des minoritaires dans le résultat	-	(25)	-	-	-	(25)
Situation en date du 31/12/2018	37	(23)	(2)	-	(2)	10

NOTE 13 – Provisions

Le montant et les mouvements des différents comptes de provisions sont les suivants :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31-déc-17	Dotations	Utilisations	Rapports	Variations de périmètre	Autres	31-déc-18
En milliers d'euros							
Provisions pour charges	42	0	-	-	-	-	51
Provisions pour pensions et retraites	239	15	-	-	36	-	291
Provisions pour litiges	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	67	95	(14)	-	-	-	128
Total des provisions pour risques et charges	348	120	(14)	-	36	-	490

Provisions pour pensions et retraites :

L'engagement de retraite pour l'ensemble du Groupe est valorisé pour 291 K€ dans les comptes établis au 31 décembre 2018.

Les modalités d'évaluation retenues par la société sont similaires à celles prévues par la recommandation ANC n°2013-02

Les hypothèses de calcul retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Application de la convention collective de la Métallurgie ;
- Revalorisation des salaires : 1% ;
- Taux d'actualisation : 1,57 % ;
- Taux de rotation du personnel : faible ;
- Taux de charges sociales : 40 % ;
- Départ à l'initiative du salarié entre 60-62 ans ;
- La table de mortalité utilisée est la table INSEE 2017
- La méthode retenue pour le calcul est la méthode des unités de crédits projetées.

NOTE 14 – Avances remboursables

Ces avances correspondent à des apports en trésorerie réalisées par des collectivités et sont remboursables selon un échéancier défini.

AVANCES REMBOURSABLES	Avance Conseil Régional Projet Cérisjet	Avance Conseil Régional Croissance	Avance OSEO Projet FASIL	Prêt OIL BPI Projet ISO	Impression jet d'encre	Avance Conseil Régional Contrat Croissance	Avance Conseil Régional Croissance +	TOTAL
En milliers d'euros								
En-cours 31/03/2017	105	142	192	264		19	146	868
Souscription.....			34		200			234
Remboursement.....	(26)	(29)		(66)		(19)	(29)	(169)
En-cours 31/12/2017	79	113	226	198	200	-	116	813
Souscription.....								-
Remboursement.....	(26)	(29)		(66)			(29)	(150)
En-cours 31/12/2018	53	85	226	132	200	-	87	783

Echéancier des avances remboursables :

ECHÉANCIER DES AVANCES REMBOURSABLES	31-déc.-18	N+1	N+2 à N+5	> N+5
En milliers d'euros				
Avances remboursables.....	783	150	357	276
Avances remboursables	783	150	357	276

NOTE 15 – Dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit :

DETTE FINANCIERE	31-déc.-17	Augmentation	Remb.	Variations de Périmètre	Autres	31-déc.-18
En milliers d'euros						
Emprunts obligataires.....	-	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établis. de crédit.....	3 597	3 222	(994)	374	-	6 200
Autres emprunts et dettes assimilés.....	172	-	(11)	-	-	161
Intérêts courus sur emprunts.....	4	0	(3)	0	-	3
Concours bancaires (trésorerie passive).....	3	974	(0)	1	-	977
Total Emprunts et dettes financières	3 775	4 196	(1 006)	374	-	7 340
Dont crédit-bail	4	60	(11)	208	-	241

Le Groupe n'est pas soumis au respect de covenants bancaires.

Echéancier des dettes financières :

DETTE FINANCIERE	31-déc.-18	N+1	N+2 à N+5	> N+5
En milliers d'euros				
Emprunts auprès établis. de crédit.....	6 200	1 207	4 135	857
<i>Dont Crédit-Bail.....</i>	241	49	170	21
Autres emprunts et dettes assimilés.....	161	0	161	-
Intérêts courus sur emprunts.....	3	3	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive).....	977	977	-	-
Total Emprunts et dettes financières	7 340	2 187	4 296	857

Dettes financières en taux et devises :

L'ensemble des emprunts du Groupe ont été souscrits en euros.

DETTE FINANCIERES	31-déc.-18	Taux fixe	Taux variable
En milliers d'euros			
Emprunts auprès établis. de crédit.....	6 200	6 112	87
<i>Dont Crédit-Bail.....</i>	241	241	-
Autres emprunts et dettes assimilées.....	161	161	-
Intérêts courus sur emprunts.....	3	3	-
Concours bancaires (trésorerie passive).....	977	977	-
Total Emprunts et dettes financières	7 340	7 252	87

NOTE 16 – Dettes d'exploitation et autres comptes de régularisation

Les dettes d'exploitation et autres comptes de régularisation s'analysent comme suit :

DETTE D'EXPLOITATION	31-déc.-18	31-déc.-17
En milliers d'euros		
Dettes fournisseurs.....	3 137	2 150
Fournisseurs et comptes rattachés	3 137	2 150
Dettes sociales.....	520	770
Dettes fiscales.....	255	279
Comptes courants groupe passifs.....	4	4
Autres dettes.....	2 629	849
Total autres dettes	3 408	1 902
Produits constatés d'avance.....	1 362	716
Comptes de régularisation	1 362	716
Dettes d'exploitation	7 908	4 767
Dont :		
- A moins d'un an	7 908	4 767
- A plus d'un an et moins de 5 ans		
- A plus de 5 ans		

La hausse des autres dettes correspond essentiellement à la hausse des avances clients qui s'élèvent à 1 420K€ au 31 décembre 2018.

Au 31 décembre 2018, le poste « Produits constatés d'avance » correspond aux facturations client d'avance pour 842K€ et aux subventions pour 520K€

NOTE 17 – Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES	31-déc-18	31-déc-17
En milliers d'euros		
Cautions bancaires	1 297	1 297
Nantissement fonds de commerce	61	61
Nantissement comptes titres	1 625	600
Nantissement comptes bancaires rémunérés	2 233	2 233
Nantissement de matériel	320	320
Cautions de marché	160	206
Garantie sur engagement étranger	5	5
Garantie en délégation de paiement	-	-
Cession de créances (loi Dailly)	550	200
Total Engagements donnés	6 251	4 922
ENGAGEMENTS REÇUS	31-déc-18	31-déc-17
En milliers d'euros		
Garantie BPI	200	200
Cautions personnelles	-	-
Délégation d'assurance décès	-	-
Avals et cautions divers	-	-
Total Engagements reçus	200	200

Dans le cadre de ses contrats export, le Groupe est amené à remettre à ses clients étrangers des garanties bancaires. Le Groupe a obtenu de ses partenaires bancaires l'émission de ces garanties pour un montant maximum de 2 500 K€ au 31 décembre 2018. Ces garanties sont couvertes par une contre-garantie BPI.

Dans le cadre de ses contrats nationaux, le Groupe est amené à remettre à ses clients français des garanties bancaires. Le Groupe a obtenu de ses partenaires bancaires l'émission de ces garanties pour un montant maximum de 600 K€ au 31 décembre 2018. Ces garanties sont couvertes par une contre-garantie BPI.

NOTES ANNEXES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 18 – Information sectorielle

Chiffre d'affaires :

REPARTITION PAR NATURE	31-déc-18	31-déc-17
En milliers d'euros		
Chiffre d'affaires consolidé.....	18 024	14 151
Machines seules.....	4 926	6 177
Solutions complètes.....	3 439	1 607
Thermal solution.....	8 963	6 367
Color solution.....	697	
Total par Nature	18 024	14 151

REPARTITION PAR MARCHÉS	31-déc-18	31-déc-17
En milliers d'euros		
Chiffre d'affaires consolidé.....	18 024	14 151
Arts de la table.....	9 793	4 976
Céramique technique.....	2 682	3 555
Céramique sanitaire.....	2 486	1 457
Métallurgie.....	1 093	2 969
Aéronautique.....	621	428
Luxe.....	30	52
Terre culte.....	146	358
Autres.....	1 173	356
Total par Marchés	18 024	14 151

REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (implantation des clients)	31-déc-18	31-déc-17
En milliers d'euros		
Chiffre d'affaires consolidé.....	18 024	14 151
France.....	2 587	3 125
Europe (hors France).....	7 595	5 232
Amériques.....	2 107	2 373
Asie.....	2 621	3 011
Afrique.....	1 598	177
Moyen Orient.....	1 517	233
Total par Zone Géographique (implantation des clients)	18 024	14 151

Actif immobilisé :

La répartition géographique de l'actif immobilisé est la suivante :

REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (implantation des filiales)	31-déc-18	31-déc-17
En milliers d'euros		
Actif immobilisé consolidé.....	8 795	4 960
France.....	6 328	2 662
Europe (hors France).....	2 438	2 261
Amériques.....	30	37
Total par Zone Géographique (implantation des filiales)	8 795	4 960

NOTE 19 – Autres produits d'exploitation

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	31-déc-18	31-déc-17
En milliers d'euros		
Production stockée.....	(404)	135
Subventions d'exploitation.....	1 197	1 185
Transfert de charges.....	85	155
Autres produits d'exploitation.....	68	35
Total autres produits d'exploitation	945	1 510

Le poste « Subvention d'exploitation » comprend notamment les crédits d'impôt recherche requalifiés à hauteur de 755 K€ au 31 décembre 2018.

NOTE 20 – Autres charges d'exploitation

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	31-déc-18	31-déc-17
En milliers d'euros		
Locations et charges locatives.....	(843)	(676)
Rémunération d'intermédiaires et honoraires.....	(418)	(451)
Autres charges externes.....	(3 138)	(2 048)
Total autres charges d'exploitation	(4 399)	(3 175)

NOTE 21 – Personnel et effectif

EFFECTIF PAR CATEGORIE	31-déc-18	31-déc-17
Cadres.....	54	52
Agents de maîtrise.....	9	4
Employés.....	28	30
Ouvriers et techniciens.....	45	33
Total effectif.....	136	119
Charges de personnel.....	(6 389)	(5 759)

NOTE 22 – Amortissements et provisions

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	31-déc-18	31-déc-17
En milliers d'euros		
Dotations amortissements immobilisations incorporelles.....	(187)	(135)
Dotations amortissements immobilisations corporelles.....	(361)	(178)
Dotations aux provisions sur actif circulant.....	(96)	(142)
Dotations aux provisions pour risques et charges.....	(15)	(60)
Dotations d'exploitation	(660)	(516)
Reprises aux provisions sur actif circulant.....	201	19
Reprises aux provisions pour risques et charges.....	34	31
Reprises d'exploitation	235	50
Total Net	(425)	(468)

NOTE 23 – Résultat financier

Les principaux postes du résultat financier sont :

RESULTAT FINANCIER	31-déc-18	31-déc-17
En milliers d'euros		
Charges d'intérêts.....	(79)	(69)
Résultat sur change.....	(7)	(100)
Autres produits et charges financières.....	8	32
Dot / Rep sur provisions financières.....	(9)	(9)
Total Résultat Financier	(87)	(146)

NOTE 24 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend essentiellement les opérations suivantes :

RESULTAT EXCEPTIONNEL	31-déc-18	31-déc-17
En milliers d'euros		
Produits et charges nets sur exercices antérieurs.....	(0)	65
Dot / Rep sur provisions exceptionnelles.....	(133)	-
Autres produits et charges exceptionnels.....	(126)	(57)
Total Résultat Exceptionnel	(260)	8

Le déficit exceptionnel au 31 décembre 2018 correspond essentiellement à des provisions pour risques et indemnités de fin de contrat.

NOTE 25 – Impôts

La société CERINNOV Group est tête de groupe d'intégration fiscale comprenant la société et la filiale suivante :

- CERINNOV SAS

Le taux d'impôt retenu est de 28% au 31 décembre 2018.

VENTILATION DE LA CHARGE / PRODUIT D'IMPOT	31-déc-18	31-déc-17
En milliers d'euros		
Impôt courant.....	(22)	(46)
Impôt différé.....	72	188
Total de l'impôt	50	142

La charge d'impôt de l'exercice se décompose et se justifie de la manière suivante :

PREUVE D'IMPOT	31-déc.-18	31-déc.-17
En milliers d'euros		
Résultat consolidé net d'impôt.....	(963)	(1 308)
Charge / Produit d'impôt.....	(50)	(142)
Résultat consolidé avant impôt	(898)	(1 450)
Taux d'impôt théorique.....	28,00%	28,00%
Impôt théorique calculé.....	(284)	(406)
Impacts.....		
Incidence des différences permanentes.....	(73)	(1)
Incidence des amortissements sur incorporels et GW.....	(111)	(103)
Incidence des différences et variations de taux.....	24	30
CICE et crédits d'impôts.....	293	252
Activation de déficits / (non activation de déficit et limitation).....	(371)	(422)
Autres.....	4	(19)
Total de l'impôt	(50)	(142)

Les actifs nets d'impôts différés s'établissent comme suit :

VENTILATION DES IMPOTS DIFFERES	31-déc.-18	31-déc.-17
En milliers d'euros		
Différences temporaires.....	93	70
Retraitements fiscaux et d'harmonisations.....	2	(15)
Elimination résultats internes.....	41	(3)
Activation (limitation) d'impôts différés.....	168	168
Total impôts différés nets	304	220
Actifs d'impôts différés.....	304	254
Passifs d'impôts différés.....	-	(34)
Total impôts différés nets	304	220

Au 31 décembre 2018, le Groupe a comptabilisé 168 K€ d'impôt différé actif sur ses déficits fiscaux.

Les déficits fiscaux non activés s'élèvent à 5 395K€, soit un impôt différé actif latent de 1 510K€

NOTES COMPLEMENTAIRES

NOTE 26 – Rémunération des organes de direction

La rémunération des membres composant l'organe de direction s'élève à 342 K€. De plus, les engagements en matière de pensions et indemnités assimilées s'élèvent à 36 K€.

NOTE 27 – Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat consolidé s'élève à 60 K€ pour l'exercice 2018.